



## LUTTE CONTRE L'ANTIBIORESISTANCE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE EN BELGIQUE

**27 Juin 2018 : Deux des trois objectifs de réduction d'utilisation d'antibiotiques chez les animaux largement atteints.**

**2017 est la meilleure année depuis la mise en place des objectifs communs de réduction d'utilisation d'antibiotiques fixés par l'AMCRA, les Autorités et les secteurs signataires de la « convention antibiotique » du 30 juin 2016.**

**Une réduction de 7,4% de l'utilisation globale d'antibiotiques en médecine vétérinaire par rapport à 2016 a été réalisée, portant à 25,9% la réduction totale par rapport à 2011.**

**Deux des trois objectifs stratégiques ont en outre d'ores et déjà été largement atteints :**

- 1. une réduction cumulative de 84% de l'utilisation d'antibiotiques critiques** (pour un objectif de réduction de 75% fin 2020).
- 2. une réduction de 66,6% pour les aliments médicamenteux à base d'antibiotiques** (pour un objectif de réduction de 50% fin 2017).

L'AMCRA<sup>1</sup> a élaboré une « Vision 2020 », assortie de trois objectifs concrets de réduction de l'usage d'antibiotiques chez les animaux : une réduction de 50% de l'utilisation totale d'antibiotiques, une réduction de 75% de l'utilisation d'antibiotiques dits « critiques »<sup>2</sup> d'ici 2020 et une réduction de 50% de l'utilisation d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques d'ici 2017. Le 30 juin 2016, l'Autorité fédérale, les différentes organisations sectorielles, les gestionnaires de cahiers des charges et les associations vétérinaires et de santé animale ont également adhéré à ces objectifs en signant la « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » qui les reprend.

A côté des très bons résultats déjà mentionnés, une diminution constante au cours de cinq années consécutives a été mesurée pour la **colistine**, avec **une diminution cumulative en 2017 de 62,8% par rapport à l'année 2012**. Ce résultat revêt une grande importance puisque la colistine a récemment été classée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le groupe des antibiotiques critiques à priorité la plus élevée pour la santé publique. L'utilisation de **l'oxyde de zinc**, une alternative à la colistine avec une autorisation temporaire pour la prévention de la diarrhée du sevrage chez les porcelets, **est aussi ultérieurement diminuée en 2017, avec une réduction cumulative de 56,7% depuis 2015**.

Pour la première fois en 2017, à côté des données de vente d'antibiotiques, l'autorité dispose des **données d'utilisation d'antibiotiques en élevage pour les secteurs porcs, veaux de boucherie, poulets de chair et poules pondeuses (l'enregistrement est obligatoire depuis le 31 janvier 2017)**. Ces données, collectées dans la base de données centrale Sanitel-Med, ont été analysées pour le compte de l'AFMPS par l'unité d'analyse de l'AMCRA et les premiers rapports avec benchmarking ont déjà été distribués aux éleveurs du secteur veaux de boucherie. Les rapports pour les autres espèces seront distribués dans les mois prochains. Des initiatives complémentaires de collecte de données en élevage sont réalisées et gérées par les secteurs : le système SGS-BVK chez les veaux de boucherie, BIGAME et l'AB Registre. Ce dernier a été pionnier en collecte de données d'utilisation et de benchmarking en élevage porcin et peut marquer une diminution de 21% depuis 2014. « Le benchmarking contribue à une plus grande prise de conscience des éleveurs et des vétérinaires et aura une influence positive pour permettre la réduction supplémentaire de l'utilisation totale des antibiotiques », affirme le Dr. Fabiana Dal Pozzo, coordinatrice à l'AMCRA.

<sup>1</sup> Centre of expertise on AntiMicrobial Consumption and Resistance in Animals

<sup>2</sup> Céphalosporines de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération et fluoroquinolones



Il est important de noter que la baisse observée au niveau de l'utilisation d'antibiotiques s'accompagne d'une baisse de l'antibiorésistance. Depuis 2011, **la résistance à l'égard de la plupart des antibiotiques utilisés chez les animaux de rente présente une tendance à la baisse chez tous les animaux d'élevage**, déclare le président de l'AMCRA, le Prof. Jeroen Dewulf, et montre que la stratégie mise en place porte ses fruits.

Les chiffres obtenus démontrent en outre que la collaboration entre l'AMCRA, les autorités et toutes les organisations ayant souscrit à la Convention génère des résultats positifs concrets.

Ceci est une motivation supplémentaire pour toutes les parties concernées qui **s'engagent à poursuivre leurs efforts pour une diminution et un usage raisonné des antibiotiques** chez les animaux afin de lutter contre l'antibiorésistance.

- FIN -

### Résumé des résultats (rapport BelVet-SAC 2017)

	<b>Objectif AMCRA &amp; Convention AB par rapport à 2011</b>	<b>Réduction réalisée jusqu'à 2017</b>
Utilisation totale d'antibiotiques	- 50% (vers fin- 2020)	- 25,9%
<b>Antibiotiques critiques</b>	<b>- 75% vers fin 2020)</b>	<b>- 84%</b>
Aliments médicamenteux à base d'antibiotiques	- 50% (vers fin 2017)	- 66,6%

L'AMCRA est le centre de connaissances pour tout ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques et la résistance à l'égard de ceux-ci chez les animaux en Belgique. L'AMCRA a pour mission 1) de prévenir la résistance aux antibiotiques afin de préserver la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux, 2) de poursuivre une réduction rationnelle de l'utilisation d'antibiotiques et une politique durable en matière d'antibiotiques dans la médecine vétérinaire en Belgique, 3) d'analyser, de communiquer et de sensibiliser.

Pour plus d'informations : [www.amcra.be](http://www.amcra.be)

La « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » a été signée le 30 juin 2016 par l'Autorité fédérale (représentée par les ministres de la Santé publique et de l'Agriculture), par les organisations sectorielles [pharma.be](http://pharma.be), ABS, BFA, Boerenbond, FWA, par les associations vétérinaires UPV et VDV, par les associations de santé animale ARSIA et DGZ, par les gestionnaires de cahiers des charges Belbeef, Belplume, Belpork, BVK, Codiplan, GTI QFL/IKM/QMK, et par l'AMCRA. Un résumé des résultats et des activités de la première année de la Convention AB peut être consulté dans un rapport public mis à disposition sur [www.amcra.be](http://www.amcra.be) et sur [www.afsca.be](http://www.afsca.be).

Le rapport BelVet-SAC publie annuellement les données de vente des antibiotiques en médecine vétérinaire en Belgique ([www.belvetsac.ugent.be](http://www.belvetsac.ugent.be)). Ces données sont disponibles depuis 2007. Ces chiffres ont été utilisées par l'AMCRA et ses partenaires afin d'élaborer la « Vision 2020 » et les objectifs de réduction du secteur vétérinaire.

Pour de plus amples informations :

Dr. Fabiana Dal Pozzo – coordinatrice de l'AMCRA

Tél. : 02 524 74 91 – GSM : 0479 56 04 20

e-mail : [fabiana.dalpozzo@amcra.be](mailto:fabiana.dalpozzo@amcra.be)

Prof. Dr. Jeroen Dewulf - Président du conseil d'administration de l'AMCRA

Tél. : 09 264 75 43 – GSM : 0476 49 70 40

e-mail : [jeroen.dewulf@ugent.be](mailto:jeroen.dewulf@ugent.be)